

PRIORISATION DES TRAVAUX - RETOUR DU SCFP

Les sections locales membres de la coordination du SCFP prennent acte de la volonté d'Hydro-Québec de reprendre graduellement les travaux autres que critiques à compter du 20 avril. Nous sommes toutefois unanimement préoccupés par une reprise graduelle des activités au moment où la pandémie n'a peut-être même pas encore atteint son pic et que certaines régions sont particulièrement touchées.

À notre avis, les considérations financières ne doivent pas servir de justification pour mettre nos membres (et leurs familles) à risque, dans la mesure où la sécurité de l'approvisionnement électrique n'est pas en cause. Par ailleurs, nos membres expriment des craintes légitimes dans le contexte. En conséquence, la perspective d'une reprise graduelle doit impérativement être effectuée de façon concertée avec les acteurs syndicaux pour qu'elle soit accomplie avec succès, voire même qu'elle puisse avoir lieu.

À titre d'exemple, les releveurs de la section locale 2000 ont eu une rencontre téléphonique le 16 avril les informant que tout leur monde serait à pied d'œuvre dès lundi de la semaine prochaine. Leur travail, bien qu'important, n'est aucunement justifié à ce stade-ci de la pandémie pour le maintien de l'approvisionnement électrique du Québec. En outre, il appert que cette annonce a généré un stress inutile ainsi qu'une incompréhension de la volonté de l'employeur quant à la reprise des activités.

La priorité des priorités, c'est la santé et la sécurité de nos membres et de leurs familles. De concert avec l'équipe SST d'Hydro-Québec, nous avons travaillé très fort pour mettre en œuvre un vaste éventail de mesures susceptibles d'atténuer au maximum la contagion à ce stade-ci. Nous ne pouvons envisager de mettre leur vie en danger ainsi que celle de leur famille de façon complètement inconsidérée pour des motifs financiers. Au surplus, non seulement nos membres peuvent-ils être contaminés, mais il est possible que nous contribuions ainsi à la propagation du virus au sein de la population en général. Nous sommes fiers du travail accompli jusqu'ici et souhaitons ardemment que l'ensemble du Québec continue de regarder ce qui se passe chez Hydro-Québec pour s'inspirer de nos bonnes pratiques.

Il y a eu un énorme travail paritaire en santé-sécurité au niveau du Guide d'application des consignes COVID-19 qui nous propulse à l'avant-garde des mesures instaurées et qui fait d'Hydro-Québec un leader paritaire en ce domaine. Malheureusement, il semble y avoir une tendance à la diminution des mesures depuis les recommandations de la CNESST de cette semaine en lien avec la relance des activités. Nous ne pouvons cautionner que notre Guide paritaire soit revu à la baisse.

À cet égard, nous demandons fermement :

1. De repousser la reprise graduelle des activités et maintenir les ressources minimales et le télétravail jusqu'à ce que la pandémie soit « sous contrôle » à l'échelle québécoise selon la santé publique. À défaut, envisager la prise de décision au niveau régional selon des balises établies par le comité COVID.
2. Qu'une participation des syndicats de la coordination soit rendue possible au niveau de la prise de décision sur la reprise graduelle des activités. Un forum devrait être prévu à cet égard.

À défaut, les Syndicats de la coordination ne pourront assurer de leur concours à cet exercice.



Jean-Julien Mercier,

Coordonnateur SCFP, au nom de toutes les sections locales membres de la coordination du SCFP
jjmercier@scfp.ca

JJM/lr (Unifor 2023)

Destinataires : Sophie Brochu
Patrice Périard
Lucie Dandois
Isabelle Montpetit